

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE379

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 10

A l'alinéa 8, substituer aux mots :

« renvois erronés »,

les mots :

« références erronées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.